

**Notes de la séance
du Conseil d'établissements lausannois du
Jeudi 21 mai 2015, de 20h00 à 22h00**

Salle du Conseil communal, Hôtel-de-Ville, place de la Palud 10

Présidence : M. Oscar **Tosato**

Présents : Mmes Florence **Borel**, Magali **Crausaz**, Alessandra **Duc Marwood**, Amandine **Epars**, Nicole **Hoffmann-Pochon**, Najat **Kadib Aït Lakoul**, Catherine **Kramer**, Mireille **Lapointe**, Katia **Magnenat**, Elisabeth **Muller**, Mariela **Muri-Guirales**, Nicole **Paillard**, Marija **Radic**, Virginie **Schluter**, Maria **Velasco**

MM. Fabien **Bonzon**, Daniel **Bugmann**, Serge **Cantero**, Daniel **Conus**, Olivier **Crochat**, Jacques **Daniélou**, Marc **Ferrer**, Théo **Gafner**, Michel **Guyaz**, Joël **Henzelin**, Philippe **Nicollier**, Hubert **Olivier**, Bertrand **Picard**, David **Roth**, Jean-Paul **Stadelmann**, Pierre-Alain **Verheyen**, Alexandre **Wuillemin**

Excusés/Absents : Mmes Florence **Auras Rieder**, Florence **Bettschart Narbel**, Farideh **Bornak**, Lauriane **Bovet**, Raphaëlle **Deshayes**, Déborah **Donoso**, Elisabeth **Garbar**, Florianne **Grandjean Lüthi**, Sylvie **Guex**, Nathalie **Jaunin**, Gaëlle **Lapique**, Emilie **Loertscher**, Monica **Pollin**, Sophie **Riesen**, Sandrine **Schlienger**, Martine **Steiner**, Sylvie **Winkler**

MM. Jean-François **Borgeaud**, Denis **Corboz**, Nicolas **Dériaz**, Olivier **Faller**, Cédric **Fracheboud**, Jean-Marc **Gerber**, Fabrice **Ghelfi**, Frédéric **Perroud**, Christophe **Pidoux**, Michel **Rosselet**, Laurent **Schuler**, Michel **Trolliet**

Autres

participant-e-s : Mmes Fabienne **de Pietro** et Marie **Schneider**
M. Philippe **Martinet**

Invité-e-s : Mmes Nathalie **Perroud** et Danielle **Zombath**
M. Marc **Wicht**

INTRODUCTION

M. Oscar Tosato ouvre la séance et présente les deux nouvelles directrices et le nouveau directeur d'établissements primaires (EP) :

- EP Beaulieu : Danielle Zombath
- EP Pierrefleur : Nathalie Perroud
- EP Coteau-Fleuri : Marc Wicht

M. Tosato revient sur la séance d'information aux parents des futurs élèves 1P, le 19 mai à l'Aula des Cèdres (HEP). Cette séance, organisée conjointement par les directions de tous les établissements primaires et le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S), a permis de présenter l'école et les prestations cantonales et communales à disposition des familles. Des



stands d'information et un apéritif étaient également proposés. Environ 600 parents y ont participé. Merci aux organisateurs et aux directions !

Un remerciement spécial à M. Henzelin (CET d'Entre-Bois) et à Mme Magnenat (CET de Floréal), qui ont assuré une présence au stand des CET.

La CET de Mon-Repos a fait une brochure informative qui a été annexée à l'invitation. Elle a été distribuée à tous les parents des futurs 1P.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption des notes des séances du 13 novembre 2014

Mariela Muri demande s'il est vraiment nécessaire d'avoir des PV exhaustifs ? M. Tosato la remercie pour son intervention et M. Martinet adopte l'idée de PV synthétiques. Mme Muri-Guilares demande en particulier que l'on supprime la phrase où elle dit son contentement. Cela sera fait.

Le PV est adopté.

3. Adoption du rapport d'activités 2014

Le rapport d'activités 2014 est adopté à l'unanimité, avec remerciements aux auteurs.

4. Amorce de trois nouvelles Commissions d'établissements (annexes 1 et 2 et 2bis)

Présentation de la nouvelle carte de répartition des établissements primaires qui sont passés de 5 à 8. Cette nouvelle organisation s'est progressivement mise en place et sera effective à la rentrée d'août 2015.

Durant l'année scolaire 2015-16, il est proposé de mettre en œuvre les nouvelles Commissions par un processus d' « auto-allumage » :

- pas de constitution formelle mais
- encouragement à lancer des CET provisoires et/ou partielles.

5. Préparation des élections des membres des Commissions en 2016

En automne 2016, après le début de la nouvelle législature, toutes les CET seront formellement (re)constituées : on repart avec de nouvelles commissions dans tous les établissements, avec élections.

Les parents sortants qui le souhaitent peuvent, s'il y a de la place, rester durant l'année scolaire 2015-16, même si leurs enfants ne sont plus scolarisés dans l'établissement.

Mme Muller demande quand auront lieu les élections. M. Martinet indique qu'il n'y a pas de calendrier pour cette année. Mais le SEP+S va faire une proposition de séance aux président-e-s des CET pour préparer les élections 2016.

M. Picard pense qu'il faut rester sur le principe du binôme politique. M. Tosato confirme qu'il désire maintenir le quota de deux conseillers communaux/conseillères communales par CET.

6. Travaux des Commissions, bref état des lieux (Président-e-s CET) – annexes 3 et 3bis en complément

Prélaz 12 juin : apéro (+ de 20 classes)



Prélaz-cuisine :

L'Association *Fourchette verte* organisera une exposition qui se déroulera pendant une semaine avec un stand explicatif sur le slow food et les mauvaises graisses. Ce sont les élèves qui cuisineront (budget de CHF 100.- par classe).

Bélvédère : Pas de Noël du Bélvédère car l'an prochain, ce sont les 60 ans de l'établissement.

Il y aura une visite de l'établissement le jeudi qui précède la rentrée d'août. La CET organisera aussi un tournoi de foot (fin 2015) avec un buffet fait par les parents avec de la nourriture de tous les pays.

Bergières : En février, une soirée vision d'avenir pour les enfants de 10 à 16 ans, avec des invités professionnels et des jeunes en formation.

La conférence sur les écrans a très bien marché. Plus de 100 personnes sont venues.

M. Picard demande les résultats du sondage auprès des élèves. Il sera sur le site des Bergières.

Béthusy : Développement durable : un repas a été organisé avec l'objectif 0 déchet, et produits du terroir. Franc succès. Deux reportages radiophoniques ont été réalisés. Un livre de cuisine sera réalisé (Mme Hofmann).

Défilé mode 19 juin à la Maison de quartier de Chailly (créations des élèves). Un à 18h30 et un autre à 20h30.

Visite des parents des futurs 7P avant la rentrée scolaire.

C.-F.-Ramuz : Problème de recrutement des parents, le quartier étant très allophone. Mme Duc demande comment mobiliser les parents ? Le SEP+S peut lui donner un petit coup de main.

Elysée : le bar dans l'Atrium a été rénové. C'est maintenant un lieu convivial très apprécié.

I-de-Montolieu : La CET va organiser, pour la 1^{ère} fois, une rencontre «accueil des parents» pour la rentrée scolaire. En collaboration notamment avec Mme Virginie Huguet pour la présentation du projet «paysages éducatifs». La CET va aussi accueillir les représentants des élèves la semaine prochaine. La CET organisera un apéro de fin d'année.

Villamont : Travail sur le rassemblement «quartier-parents-écoles-enfants, ...
Sécurisation des abords de Saint-Roch : la CET a réussi à faire le nécessaire.

M. Tosato relève que les 100 ans du collège de Montriond ont été magnifiques et très réussis grâce à l'investissement et le professionnalisme de toutes les personnes impliquées.

7. Travaux des Commissions d'élèves (CRL) – annexes 4 et 4bis

Les directrices et directeurs aimeraient lancer un thème commun à traiter par les Conseils des élèves. Ils proposent un thème qui convient à toutes et tous : «*Comment améliorer le sentiment d'appartenance à son collège*».

Une Commission des élèves lausannois est instituée par le règlement des CET.

Comment vivent ces conseils d'élèves ? Quel suivi du sondage sur le parascolaire (annexe 5) ?

M. Guyaz (mon-Repos) : au niveau primaire cela se met en place, c'est très intéressant.



Mme Schluter (Bergières): le Conseil des élèves se met sur pied. Il faut leur laisser du temps.

Mme Epars (La Sallaz): dommage que les élèves ne voient pas les fruits de leurs propositions car ils s'en vont en degré supérieur en août.

M. Ferrer (Belvédère): le Conseil des élèves est très encadré et fonctionne.

M. Daniélou (Entre-Bois) : les enfants sont tristes quand ils voient leur collègue dégradé par des grands !

M. Cantero (Bergières) : il émet des réticences, car les enfants ont souvent un sentiment d'appartenance trop marqué (gangs de quartier). Prudence donc.

Comment améliorer leur qualité de vie dans l'établissement? Cela n'est pas que le fait des dégradations. Il faudrait se focaliser sur un objectif positif. Que peut on faire pour améliorer le sentiment de chacun (enseignants, élèves, parents, ...) ?

L'axe de travail est très bien, mais il faut que les actions se limitent au collège et non le quartier (protection des jeunes). M. Gafner se soucie du terme « appartenance » qui lui semble être une fermeture sur l'extérieur.

Idée : le respect c'est le soi, le soi avec l'environnement, la communication. Les jeunes doivent être mis en situation.

Mme Schluter : diminuer le vandalisme ? Il faudrait demander aux élèves des pistes. Ils aiment être mobilisés et se sentent investis.

Mme Radic (Prélaz): quelles punitions doivent être imposées aux délinquants ? Là encore, il faudrait demander aux élèves des idées.

M. Tosato : les présidents des CET lors de la prochaine réunion, en discutent et trouvent un thème pour les commissions d'élèves, afin d'améliorer le climat de l'établissement. Les présidents nous donneront un retour. M. Martinet se renseignera auprès de la Conférence des directeurs (CRL) pour établir ce qui se fait déjà.

8. Modalités de participation des élèves (art. 10) en 2015-2016

Voir annexe 6.

9. Campagne contre le vandalisme et participation des Commissions

M. Martinet : il faut informer l'Etat de Vaud de la rédaction du préavis contre le vandalisme.

Mme De Pietro : mesures avec des collèges pilotes. Trois bâtiments scolaires seront équipés de 3-4 caméras, utilisées uniquement hors des heures scolaires. Les procédures sont en cours.

Mme De Pietro : parfois la présence humaine est une des meilleures solutions : le SEP+S a approché les agents de la propreté du Service des routes et de la mobilité qui analyseront la situation de trois autres collèges ; les concierges sont aussi mobilisés.

Signalétique : Mme De Pietro en a parlé avec certaines commissions. Une option serait d'installer des panneaux signalétiques (règlement d'utilisation, horaires accès, ...), indiquant aux élèves / habitants du quartier que les zones autour du collège sont ouvertes la journée, avec des règles à respecter. En cours.

CET des Bergières : un sous-groupe s'est formé. Mme Schluter donnera un retour au SEP+S.



Bellevaux : projet du réseau Bellevaux qui a contacté la CET d'Entre-Bois.

Le projet « Paysages éducatifs » se met en place à Grand-Vennes. Une cheffe de projet a été engagée à la Ville (sur 4 ans). L'idée est de renforcer et formaliser le réseau des différents partenaires œuvrant pour les jeunes dans ce quartier (création d'un mini-campus) et notamment intégrer les élèves qui terminent l'école obligatoire.

M. Tosato : depuis 10 ans, on constate que ce sont tant les élèves de l'école que des personnes « hors école » commettent des dégradations/incivilités. Le SPJ et la DEJCS s'associent pour diminuer ces incivilités. Les caméras sont demandées au niveau politique, ce qui fait qu'il n'y a pas le choix. M.Tosato demande que les CET fassent des propositions. Il compte sur leur participation.

M. Picard : qui sera en charge du visionnement ? Combien de temps les bandes enregistrées sont gardées ? M. Tosato : la loi sur la protection des données et le règlement d'application cantonal stipulent que les bandes sont supprimées définitivement au bout de 72 heures. Seule une personne assermentée pourra le faire.

Les Bergières font partie du projet pilote. La CET des Bergières fait part de ses inquiétudes : les actes de vandalisme surviennent en dehors des heures scolaires. Ils n'aimeraient pas que ce soit la CET qui doive résoudre ces problèmes car il y a déjà beaucoup de travail.

M. Tosato aimerait que les services de la Ville concernés travaillent avec les CET, car cela doit rester des décisions communes et non pas uniquement des décisions «par le haut».

M. Tosato donne en exemple un cas réglé par ses services : trois jeunes de 13, 11 et 9 ans ont été attrapés, leurs parents paieront les dégâts.

M. Martinet : il y a des possibilités d'agir. Notamment via un mémento distribué aux parents qui est en préparation. Possibilité également d'organiser une soirée avec les parents où le dépliant leur est remis, en collaboration avec la Brigade de la jeunesse. Il faut toutefois rester attentif à ce que les sanctions soient intelligentes !

10. Rentrée scolaire 2015 : plan de rentrée, constructions en cours, offres parascolaires, sécurité sur le chemin de l'école

M. Martinet présente des précisions pour les prévisions de la rentrée d'août 2015.

M. Picard s'est déjà inquiété de savoir si l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu est prétérité ou si l'on a oublié les promesses faites ? Un postulat interpartis est en voie de finalisation qui répond plus précisément à cette question. M. Martinet rappelle que l'on doit intervenir en priorité pour les « passoires énergétiques ». Isabelle-de-Montolieu n'est effectivement pas concerné en priorité.

Un rapport sera remis prochainement aux membres des CET.

Les élèves d'Isabelle-de-Montolieu se sentent en prison avec les barrières autour du terrain de sport. M. Martinet a répondu aux enseignant-e-s directement et a lancé une étude pour rénovation. Il est rappelé qu'il reste encore 14 classes à replacer.

M. Nicollier : quelques incertitudes quant au certificat que les élèves recevront en fin de 11^e année. Points pour aller au Gymnase, en ECGC ?

M. Guyaz : soucis avec l'attribution des projets d'établissements en raison du nouveau découpage des établissements. Négociations en cours.

M. Martinet : en raison de la fermeture des classes vertes, des intervenant-e-s viendraient aider les enseignant-e-s pour les élèves difficiles. Cela implique un gros travail dans les classes primaires et pour les directions.



Evolution de l'offre parascolaire :

Deux personnes ont récemment été engagées au SEP+S pour les devoirs surveillés.

En préparation pour la rentrée 2015:

- Consolidation des devoirs surveillés (3'480 élèves inscrits en 2014-15): recrutement, encadrement, formation des surveillant-e-s, synergies avec APEMS et école...
- Midi: offre étoffée et élargie pour élèves 7-11 (y.c. contrôle des présences pour les 7P)
- Bergières: nouvelle offre pour l'accueil au réfectoire (en collaboration avec l'Espace 44) et devoirs surveillés avec appui d'enseignant-e-s pour les 9-11
- Grand-Vennes: mise en avant de l'offre du réfectoire
- Réflexion globale sur les subsides (réfectoires, camps, etc.)
- Etc.

Sécurité sur le chemin de l'école : annexes 7, 7bis et 7ter

Les CET ont été consultées sur les endroits particulièrement dangereux. Une quinzaine ont été recensés. Le Service des routes et de la mobilité a également identifié 15 autres endroits.

3 types de mesures :

- Consultation des Directions d'établissements
- Réflexions du *Comité espace public*
- Plan d'actions impliquant
 - La Police (prévention et répression)
 - L'école (éducation des élèves et information des familles), y compris les concierges et Pédibus
 - Routes et mobilité (mesures d'aménagement)
 - Le SEP+S (mesures d'adaptation des lieux scolaires)

Les parents taxis sont toujours dangereux, leur rappeler que le Pédibus existe.

Aménagement du secteur St-Roch, surélévation à la sortie de l'école frein à voitures.

M. Tosato remercie les directions d'établissements. En effet, les trois établissements supplémentaires ont généré un très gros travail, en collaboration avec les services de la DEJCS, les doyen-ne-s et les secrétariats. Des ressources supplémentaires ont été demandées au DFJC qui n'entre pas en matière sauf si le budget est trop conséquent (octroi d'une aide). M. Martinet rappelle que le nombre d'élèves détermine les ressources humaines attribuées à chaque établissement.

11. Divers et propositions individuelles

CET de Villamont : il manque un membre politique (Mme Longchamp quitte la Commission).

Demande de traductions aux parents. M. Martinet : quand il y a des événements organisés, des interprètes de la Ville sont présents, en revanche, pas de référents de quartier. Les directions d'établissements ont des listes.

Le BLI est demandeur pour monter des ateliers lors des manifestations.

Droit à l'image : questionnaire aux parents pour les photos, film, etc. Les autres établissements ont-ils également ce genre de questionnaire ? Que peut-on demander ? Se référer à la loi cantonale. M. Roubaty (La Sallaz) : il y a des directives différentes dans chaque



établissement. Peut-on faire la même chose partout ? On va y réfléchir, sur la base des directives cantonales. M. Martinet va reprendre ce point avec les directions.

Octroi de 2 demi-jours fériés en 2016 (remplacement du 1^{er} mai qui tombe sur un dimanche): trouver un autre jour férié ou 2 demi-journées ? M. Tosato valide le fait que le 1^{er} mai «tombe à l'eau» sans compensation.

Réservations de salles : Le SEP+S remercie les président-e-s des CET de réserver eux-mêmes les salles pour leurs séances de commission.

Rencontre des présidents des CET : in Doodle sera fait via le SEP+S pour organiser une séance durant la deuxième quinzaine de septembre.

Désignation d'un membre du CEL pour participer à la Commission des activités culturelles offertes par la Ville aux écoliers lausannois (musique, spectacles, ...), suite au départ de Madame Déborah Donoso. *Hors séance: plusieurs personnes se sont proposées suite à cet appel. M. Serge Cantero a été désigné au vu de son expérience dans la culture lausannoise.*

Fêtes primaires : les Président-e-s des CET primaires sont appelé-e-s à défiler le 24 juin (cortèges des écoles enfantines 1-2P) et le 1^{er} juillet (cortèges des fêtes primaires 3-6P).

12. Prochaine séance

La date du jeudi 12 novembre 2015 est retenue.

Prochaine séance le 12 novembre 2015

La séance est levée à 22h15

SEPS/ms/FdP/12.06.2015